

AU COMMENCEMENT IL N'EN ÉTAIT PAS AINSI

En Matthieu 19:8 Jésus dit concernant le mariage et le divorce :

"C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes, au commencement il n'en était pas ainsi".

La Bible dit, en effet, en Genèse 2:18 que dès la création, Dieu avait déclaré :

" Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferait une aide semblable à lui".

Cette compagne revêtait pour l'homme une telle importance qu'il s'écrie:

" Voici cette fois celle qui est os de mes os et chair de ma chair... C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et ils deviendront une seule chair". (1)

LE DIVORCE AUTORISÉ SOUS LA LOI DE MOÏSE POUR DIVERSES RAISONS.

Cependant sous la juridiction de la loi de Moïse Dieu, constatant la dureté du cœur de l'être humain, souffrit qu'un homme *" répudie sa femme pour un motif quelconque "*, (2) En Matthieu 19 et en Marc 10 nous trouvons les Pharisiens essayant, ou tentant Jésus de prendre position quant à la légalité de voir un homme *"répudier sa femme pour un motif quelconque "*. Jésus leur répond tout simplement que c'est à cause de la dureté de leur cœur que Moïse avait écrit ce commandement.

LES ENSEIGNEMENTS DE JÉSUS REDONNENT AU MARIAGE SA PLACE PREMIÈRE.

C'est précisément pour éclairer l'homme et l'aider à surmonter cette dureté de cœur et par là rétablir les relations originelles entre l'être humain et son Dieu que le Fils était venu sur terre. On le comprend très bien lorsqu'il dit :

" Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint " (3)

Il est donc clair que, sous la dispensation chrétienne, l'homme est tenu pour coupable devant l'Éternel lorsqu'il brise les liens sacrés d'une union que Dieu a sanctionnée. Jésus, disent les Écritures (4) est venu non pour abolir la loi mais pour l'accomplir. Pour remplir ce but il prêche; comme l'affirme Matthieu 4: 23, *"La bonne nouvelle du royaume "*. Il dit d'ailleurs :

" La loi et les prophètes ont subsisté jusqu'à Jean, depuis lors, le royaume de Dieu est annoncé et chacun use de violence pour y entrer ". (5)

Nous devons par conséquent accepter l'enseignement du Fils de Dieu sur le mariage et le divorce comme faisant partie intégrante du royaume qu'il est venu prêcher, annoncer. Cette doctrine supplique à tous ceux qui vivent sous la dispensation de l'Évangile et chacun doit s'y conformer, lui obéir, s'il veut attendre à être sauvé.

(1) Genèse 2:2 3-2 4

(2) Voir Matthieu 19: 3,7,8 Marc 10-2-6 (3) Marc 10:9

LE CONTRASTE ENTRE LA LOI ET L'EVANGILE ACCENTUÉ PAR JÉSUS.

A de nombreuses occasions, nous pouvons constater le fait que le Christ accentuait à dessein ce que la loi disait et le message qu'il était venu apporter au monde. Dans le prolongement de son Sermon sur la montagne il débute nombre de ses phrases par "*Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens "que ... mais MOI je vous dis que*" Ce type d'enseignement et ce genre d'expressions préparent ses disciples à abandonner l'ancien ordre des choses pour accepter, et même enseigner, une discipline, une doctrine, sensiblement plus profonde. Dans tout ce que Jésus a enseigné rien n'est plus précisément vital pour le bien-être, le bonheur, de l'humanité et de l'Eglise que ses instructions sur le mariage et le divorce.

Nous sommes parfaitement capables de comprendre ces Ecritures et de leur obéir, si, bien entendu notre intérêt est davantage tourné vers les éléments spirituels de la vie que vers son côté purement charnel et matériel.

ENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE JÉSUS SUR LE MARIAGE ET LE DIVORCE.

Il est temps maintenant d'examiner ce que Jésus a enseigné sur le mariage et le divorce. Citons d'abord Matthieu 5:31-32:

" Il a été dit Que celui qui répudie sa femme lui donne une lettre de divorce. Mais moi je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour cause d'infidélités l'expose à devenir adultère, et que celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère "

Plus loin il répète : (6)

« Je vous dit que celui qui répudie sa femme, sauf pour cause d'infidélité et qui en épouse une autre, commet un adultère. »

En Marc 10:11-12 Jésus, suite à une demande insidieuse des Pharisiens, répond à ses disciples que la question troublait particulièrement :

" Celui qui répudie sa femme et qui en épouse une autre commet un adultère à son égard, et si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère "

(4) Matthieu 5 :17

(5) Luc 16 :16

(6) Matthieu 19 :9

Dans un autre passage de la Bible (7) il dit encore »

" Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre commet un adultère, et quiconque épouse une femme répudiée par son mari commet un adultère "

ENSEIGNEMENTS DE PAUL SUR LE SUJET :

Voyons ensemble certains versets des épîtres de l'apôtre Paul aux Corinthiens et aux Romains:

1Corinthiens 7 :10-11. *" A ceux qui sont mariés j'ordonne non pas moi, mais le Seigneur que la femme ne se sépare point de son mari si elle est séparée quelle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari et que le mari ne répudie point sa femme "*

Romains 7:23.... *" une femme mariée est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant mais si le mari meurt elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari. Si donc du vivant de son mari elle*

devient la femme d'un autre homme elle sera appelée adultère, mais si le mari meurt elle est affranchie de la loi, de sorte quelle n'est point adultère en devenant la femme d'un autre "

CONCLUSIONS NÉCESSAIRES DES ENSEIGNEMENTS DE JÉSUS ET DE PAUL ET UN MOT DE PRLCAUTION :

Lorsqu'on analyse soigneusement les Ecritures que nous venons de lire, en les prenant tout d'abord séparément puis comme constituant un tout, nous nous voyons contraints de tirer les conclusions suivantes :

- 1- L'homme ne peut séparer ce que Dieu a joint.
- 2- Rien ne permet dans l'Ecriture de soutenir la thèse de la possibilité d'un divorce, sauf pour cause d'infidélité d'un des conjoints.
- 3- Dans tous les cas de divorces, excepté pour adultère, aucun des deux conjoints en cause ne peut se marier avec quelqu'un d'autre tant qu'ils sont tous les deux vivants. Le faire signifierait que les relations existant entre les parties du nouveau mariage seraient coupables et adultères. De plus, cet adultère donnerait vite au conjoint resté seul, le bénéfice de la clause biblique de divorce.
- 4- L'exception à une règle constitue un lien pour les choses qu'elle excepte, tout comme la règle se trouve dans les choses qu'elle régit.
Jésus cite l'infidélité, ou l'adultère pour unique exception de rupture définitive et légale. Par conséquent l'adultère, que ce soit le mari ou l'épouse, est responsable devant Dieu pour avoir brisé les liens sacrés du mariage et séparé ainsi, par là même, ce que Dieu avait joint. Le conjoint innocent est "ipso facto" libéré de toute obligation maritale envers "l'autre" et peut parfaitement se remarier devant Dieu, Par contre si celui ou celle a qui est responsable de l'infidélité épouse quelque d'autre, ce mariage porte le sceau de l'adultère aux yeux de l'Eternel.

Il existe cependant certains cas où un des conjoints est partiellement responsable du péché commis par celui, ou par celle, qui se rend coupable d'adultère.

Considérons soigneusement ce que Paul enseigne concernant les devoirs spirituels des maris et de leurs épouses, Il dit par exemple :

(7) Luc 16:18'

" Pour éviter l'impudicité que chacun ait sa femme,, et que chaque femme ait son mari. Que le mari vende à sa femme ce qu'il lui doit et que la femme agisse de même envers son mari» La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari; et pareillement le mari n'a pas autorité sur son propre corps mais c'est la femme. Ne vous privez point l'un de l'autre si ce n'est d'un commun accord pour un temps afin de vaquer à la prière puis retournez ensemble de peur que Satan ne vous tente par votre incontinence "(8)

Cette Ecriture n'excuse nullement l'adultère, mais il démontre plutôt le devoir de chacun dans le mariage. Celui qui ne le remplit pas et qui, par conséquent devient en partie responsable de ce péché terrible qu'est l'adultère, devrait être plus que circonspect avant d'envisager la possibilité d'un nouveau mariage.

ATTITUDE A ADOPTER PAR LES CHRÉTIENS VIS A VIS DU DIVORCE :

La responsabilité de chaque chrétien est engagée quant à ce qu'enseigne le Nouveau Testament au sujet du divorce. Il doit le comprendre et s'y conformer. La gravité du péché d'adultère ne doit jamais être sous estimée. Le troupeau de Dieu ne peut contenir des brebis corrompues et il est du devoir de chaque assemblée de se séparer de tous ceux qui ne sont pas prêts à obéir aux enseignements du Nouveau Testament . Notre désir ardent devrait être de redresser ceux qui sont tombés dans ce piège terrible et de les sauver d'une condamnation éternelle.

ECRITURES DISANT COMMENT TRAITER LES PROBLEMES DU DIVORCE :

L'apôtre Paul enseigne comment traiter les problèmes que présentent ceux qui sont coupables d'infidélité, d'adultères ou de fornication. Il dit :

" On entend dire généralement qu'il y a parmi vous de l'impudicité.. Et vous êtes enflés d'orgueil et vous n'avez pas été plutôt dans l'affliction, afin que celui qui a commis cet acte fut ôté du milieu de vous !. (9)

Après avoir stipulé ce cas tout particulier et enseigné l' attitude qu'il faut observer en de telles circonstances affirme:

" Au nom du Seigneur Jésus, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de notre Seigneur Jésus qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair afin que l'Esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus . " (10)

" Faites disparaître le vieux levain afin que vous soyez une pâte nouvelle. (11)

Je vous ai écrit dans ma lettre de ne pas avoir des relations avec les impudiques... avec quelqu'un qui se nommant frère, est impudique, De ne pas même manger avec un tel homme ".

Il termine en ajoutant: *" Otez le méchant du milieu de vous " (12)*

CONCLUSION : Nous trouvons dans les Ecritures que nous venons de lire, les éléments nécessaires pour régler nos contacts futurs et présents avec les adultères, à quel stade ou dans quelle condition qu'ils se trouvent. Puissions-nous tous avoir le courage de faire notre devoir à ce propos et de libérer l'église de cet atroce péché. Travaillons ensemble avec fermetés patience et amour pour les âmes de ceux qui sont devenues les victimes de cette plaie afin qu'ils abandonnent cette faute et reviennent vers le Seigneur afin d'être sauvés.

Jacques Marchal

(8) 1 Corinthiens 7:2-5

(9) 1 Corinthiens 5:1-2

(10) 1 Cor 5 : 4-5

(12) 1 Corinthiens 5:7-13